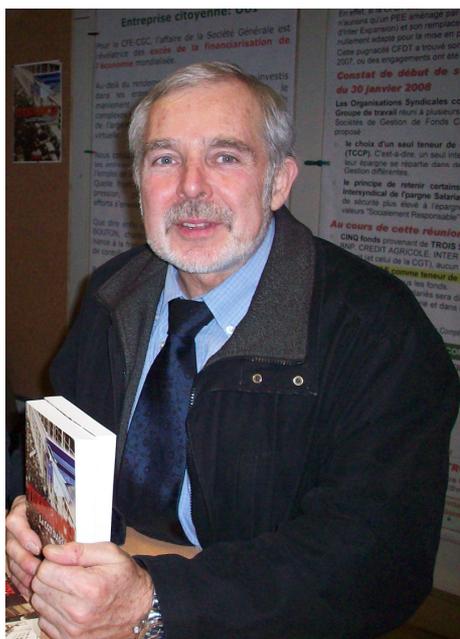




TURBULENCES II

ASSOCIATION HISTOIRE CGT DASSAULT

no 6 janvier 2011



NOTRE CAMARADE Pascal BORELLY

Notre grande famille des Dassault a été profondément attristée d'apprendre la disparition subite de notre camarade et ami Pascal BORELLY.

Il avait 63 ans.

Nous voudrions en quelques mots, saluer sa mémoire et rappeler quelques-uns des grands combats qu'il a menés.

Nous garderons le souvenir d'un regard souriant avec cette pointe d'ironie plutôt tendre qu'il portait sur les hommes et les événements.

Pascal était un homme courageux, c'était un lutteur infatigable, un combattant qui ne lâchait jamais prise.

S'il fallait rechercher l'origine de l'acier spécial dont notre camarade était fait, il faudrait remonter à cette famille ouvrière très modeste dont il était issu et où il avait appris les valeurs de droiture et de justice.

Nous pouvons témoigner de sa volonté inébranlable et de son optimisme inaltérable même dans les moments les plus difficiles.

Il a marqué son passage chez Dassault lors de grandes batailles au profit du personnel et de l'entreprise. Ainsi, la reconnaissance des diplômés de Ville d'Avray : c'est lui. L'intervention à l'Assemblée des députés PCF en faveur du Rafale : c'est lui.

Pourtant, la maladie ne l'a pas épargné.

Les difficultés familiales, non plus.

La vie professionnelle, encore moins.

Il est évident qu'au cours de ses multiples batailles, notre ami Pascal a reçu bien des coups. Les relations avec la Direction générale prirent parfois une mauvaise tournure. Il fut mis à pied pendant un mois à la suite d'une échauffourée au cours d'une réunion CCE portant sur des suppressions d'emploi. La procédure de licenciement lancée contre lui se heurta à une vigoureuse réaction du personnel. Finalement, l'inspecteur du travail décida la réintégration de Pascal.

Quand on se souvient du méli-mélo de ces batailles, on imagine la difficulté pour un militant comme Pascal de faire face à sa charge de travail professionnelle. Pourtant, notre ami s'est toujours efforcé de mener de front : son travail et son action syndicale. Il a toujours refusé de devenir un militant professionnel.

Il fut aussi un responsable communiste reconnu et apprécié dans le domaine aéronautique. Pierre Laurent, secrétaire général du PCF, l'a rappelé dans son intervention lors des obsèques de Pascal.

Nous sommes fiers d'avoir compté dans nos rangs un militant de cette trempe.

Nous pensons que la meilleure manière d'honorer sa mémoire est de poursuivre le second livre TURBULENCES auquel il attachait beaucoup de prix

Tous les camarades du groupe Dassault adressent à la famille de Pascal, leur témoignage d'amitié et de fraternité.

BONNE ANNÉE 2011

OBJECTIF TURBULENCES II

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2011.

Nos lecteurs nous interrogent sur le contenu du tome II de Turbulences.

Nous le précisons une fois de plus : le tome II racontera l'histoire de l'ensemble des usines du groupe : les usines bordelaises, l'usine d'Argenteuil, de Biarritz, Istres, Argonay, Cazaux, Poitiers, Seclin et des sites aujourd'hui disparus comme Vélizy, Boulogne, Villaroche, Toulouse, Istres CMM, Talence ...

Si notre objectif est simple, les moyens pour y parvenir le sont moins. Certes nous avons déjà reçu un volumineux courrier. Cependant, il reste des sites de province pour lesquels nous aimerions en savoir plus.

Alors, amis et camarades, fouillez dans vos mémoires, plongez dans vos vieux cartons. Prenez contact avec nous sans hésiter. Le collectif compte sur vous.

Dans ce numéro 6 vous trouverez quelques informations d'actualité et quelques extraits de documents reçus de l'usine d'Argenteuil qui fut et reste un de nos fers de lance syndicaux. Ceci histoire de vous donner un avant-goût de ce que sera le tome II.

Bonne lecture.

DANS LE COURRIER

Notre camarade Jean Ulysse, retraité d'Argenteuil, nous demande de lui fournir l'ensemble des numéros de notre journal. Par un malheureux hasard, il ne figurait pas dans notre fichier d'adresses. C'est par un heureux hasard qu'un de ses copains lui a parlé de notre publication.

Le mal est réparé. Combien d'autres retraités Dassault partis vivre dans un coin paisible de province sont dans le cas de Jean Ulysse ? Quand on pense que notre syndicat passe pour être une organisation de fer ...

Bref, nous sommes heureux d'accueillir ce nouveau correspondant, d'autant qu'il souhaite apporter ses souvenirs sur les usines d'Argenteuil et de Saint-Cloud où il a travaillé

L'AERO BORDELAISE FÊTE SES CENT ANS

Nos camarades de Mérignac nous informent que les manifestations célébrant le centenaire de l'aéronautique viennent de se clore avec succès.

L'affaire n'était pas gagnée d'avance pour la CGT. En effet, au départ, les collectivités locales organisatrices des fêtes sur l'année 2010 risquaient de s'en tenir aux présentations habituelles : les grands industriels, les personnalités, les héros connus... en oubliant le rôle de travailleurs. Un collectif a donc été créé dans lequel la CGT a pris toute sa place. « *Nous avons tout au long de ses 9 mois de manifestations mis au centre les salariés des usines de l'aéronautique, son histoire et les atouts industriels de notre département et de Mérignac en particulier.* » nous écrit G Gili. Ce dernier, camarade CGT de Mérignac s'appuyant sur l'Institut d'Histoire 33, l'UD de la Gironde, l'UL de Mérignac, les retraités Dassault, les actifs, a coordonné des initiatives CGT qui se sont inscrites dans le calendrier officiel.

Les travailleurs n'ont pas été oubliés. Bravo à tous.

POUR ACHETER LE TOME I

Écrire à l'adresse ci-dessous avec votre nom et adresse accompagnée d'un chèque de 20 € à l'ordre de : Association Histoire CGT Dassault. Notre secrétaire vous fera parvenir le livre (sans frais de port)

POUR NOUS CONTACTER

Association Histoire CGT Dassault
12 rue de la République 92 150 SURESNES

Annie GOUESMEL 01 47 50 65 54
anniegouesmel@wanadoo.fr

Christophe LOPEZ 01 45 06 62 54
christophelopez@wanadoo.fr

Maurice LIEVRE 01 39 46 42 57
mauricelievre@orange.fr

Dominique RICHARD
dominique.richard59@wanadoo.fr

L'USINE D'ARGENTEUIL

LES PETITS PAPIERS OU LE SANCTIONNEUR SANCTIONNÉ.

(Petite anecdote du conflit de l'année 2000).

Fin avril 2000, un vendredi ensoleillé annonçait le printemps et deux jours de pause pour les salariés d'Argenteuil. Ils en étaient à leur septième semaine de grève pour, entre autres, l'amélioration des salaires des jeunes embauchés et des conditions de travail en général. Le conflit allait durer onze semaines.

Mais ce jour-là, rien ne présageait de la durée et des résultats de ce conflit initié en grande partie par les jeunes de l'établissement.

C'est ainsi qu'au rythme de deux arrêts de travail par jour accompagnés d'assemblées générales, avec prise de parole des organisations syndicales CGT – CFDT, chacune sur diverses infos sur le conflit et vote sur la reconduction de ce dernier, les journées s'écoulaient. La production en prenait un coup au grand dam de M. Pellissier éphémère directeur de l'usine.

La seule disposition qui « l'honora » par rapport à ses prédécesseurs et ceux qui lui succédèrent, fut, lors du début du conflit, de faire dégondrer les portes donnant accès aux couloirs « direction », faisant ainsi des économies de boiserie, vitrerie facilitant le passage du flot des manifestants tout en évitant l'épuisement du service de sécurité, Bien rodé, chaque arrêt de travail se terminait par un défilé dans les ateliers et bureaux, slogans, sono, sifflets, bref, une ambiance détonante accompagnée à chaque fois de jets de milliers de papillons rappelant les revendications, et « florissant » le circuit suivi par les manifestants.

La confection des papillons était la première tâche de deux camarades, qui, tous les matins, avant l'appel du premier arrêt de travail devaient avoir produit le nécessaire pour la journée. Mais au fil des jours les ramettes de papier furent épuisées, nos camarades durent utiliser les bottins téléphoniques les massicotant et les mêlant aux « petits papiers ».

L'ambiance était bon enfant au cours des défilés. Seule l'envolée de ces papillons causait de petits dommages « collatéraux » avec :

- le nettoyage systématique de l'usine et l'appel au doublement « du corps de balai »
- le retard des remises en route des chaînes de commandes numériques capricieuses et dont les sécurités bloquaient en raison de ces papiers.

Mais cela avait surtout comme conséquence les montées journalières d'adrénaline du responsable du personnel M. De Contes qui tentait de mettre la main sur les lanceurs de ces papillons. C'en était presque devenu son unique travail, son « cauchemar », répétant à chaque rencontre avec les délégations de faire cesser « cette pollution inadmissible ». Pour lui, les questions revendicatives, les salaires, les conditions de travail, etc. ... n'étaient pas de mise. Son obsession était les « papillons » : il lui fallait des coupables.



Sa ténacité paya !

C'est ainsi que ce vendredi d'avril une rumeur courait les ateliers, « trois salariés étaient convoqués pour un entretien préalable à une sanction ».

Cette rumeur enflait et se précisait, De Contes aurait dans un précédent arrêt de travail mis la main sur trois « pollueurs revendicatifs » et entendait les sanctionner.

Entre onze heures et treize heures, des grappes de salariés se formaient en commentant l'information. Comme attirées par un aimant celles-ci se

dirigeaient vers le restaurant d'entreprise, 250 à 300 salariés pénétraient dans celui-ci en hurlant « non aux sanctions » et se dirigèrent vers la table où le chef du personnel commençait à « régénérer sa force de travail ». Plus de 300 salariés qui voulaient en découdre entouraient la table de M. De Contes lui réclamant l'annulation des sanctions. Ce dernier fut contraint de mettre un terme à sa « collation » et préféra quitter le restaurant tout en déclarant qu'il ne « traitait pas sous la menace, que la question était close et que les sanctions seraient appliquées » ! Fendant la haie de salariés, il sortit du restaurant suivi du cortège de salariés qui grossissait et le suivit jusqu'à son bureau où il s'enferma.



Le personnel, à la demande des représentants syndicaux CGT improvisa une assemblée générale dans l'atelier jouxtant le hall des quatre colonnes, pour examiner les moyens pour faire annuler les sanctions. Un débat s'ensuivit sur des propositions, parfois excessives pour faire annuler les sanctions. Devant le brouhaha et surtout avec cette ambiance qui devenait électrique, il fut proposé de régler cette question plus calmement : « une délégation demandera immédiatement une entrevue et un compte rendu serait fait dès lundi matin ».

Ce fut un tollé quasi général des plus de 200 salariés, l'un d'eux Claude BORIES, ancien élu CGT et syndiqué, monta sur la passerelle, parvint à convaincre les salariés de ne pas attendre et proposa d'aller dès à présent voir M. De Contes, proposition majoritairement retenue.

Le hall fut rapidement rempli des mots d'ordres « annulation immédiate des trois sanctions ». Le ton montait, les murs et vitres tremblaient, les

sifflets devenaient insupportables, les portes du service du personnel (les seules non dégonnées) au bord de céder.

La situation devenant incontrôlable, les élus CGT firent passer un message par le biais du service de la sécurité afin d'être reçus par le chef du personnel.

Moins de dix minutes après, M De Contes, blême, se présentait devant la porte. Se frayant un passage, il se trouva vite entouré et serré par plus de 200/300 salariés accentuant leurs exigences de voir les sanctions annulées.

Voulant prendre la parole, sa voix ne pouvant couvrir les décibels du personnel, il leva alors les bras avec au bout de ses mains des feuilles qu'il brandissait, ce qui eut comme effet de faire retomber la pression. Il put enfin parler, dénonçant le conflit actuel, ne remettant pas en cause les défilés, mais réaffirmait que le lancement de « papillons » devait cesser. Une voix s'éleva lui rappelant « qu'il participait à dégrader le climat social, et qu'il était l'un des responsables du contentieux actuel ».

Les mots d'ordre sur le règlement de l'annulation des sanctions reprirent, le chef du personnel reprit la parole, les mains en l'air, tenant toujours trois feuillets « j'espère que vous avez compris mon message et je tiens à faire un pas en annulant les sanctions ».

Mais cela ne suffit pas. Le personnel assemblé exigeait qu'il déchire dès à présent les lettres. Après un temps d'hésitation et voyant qu'il ne pourrait pas calmer autrement la foule des salariés présents, le chef du personnel s'exécuta. Il déchira devant le personnel les lettres de sanctions et jeta rageur les « petits papiers sur le sol du hall des quatre colonnes » ajoutant ses petits papiers aux nôtres.

Il se fraya un passage en direction de son bureau. On ne le revit pas de la journée.

La bataille sur les sanctions qui aurait pu influencer sur les suites du conflit venait d'être gagnée.

Les défilés des jours suivants « se trouvaient toujours florissants » et nous guidaient vers le chemin de la victoire.

Dominique Richard